

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1^{er} avril 2026

Nombre de membres afférents : 19
En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 18
Date de la Convocation : 24/03/2026
Date d'affichage : 16/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le premier avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laure DUCHAMP, maire.

Présents : Mylène DELORME – Laurent GAUTHIER - David MAGNET -Christophe GRANGER - Jean- Michel GAMORE - Aurélie SYLVESTRE - Daniel PEYROL – Lucie HAOND – Marylin MOUTET - Joël MALIGNIER – Manon CAIRE – Aurélien RIFFARD – Lisa CHANCEL – May ALGOUD – Isabelle PISSEVIN – Nicolas CHABANIS

Excusés : Angélique CHARBONNIER – Sébastien MAITRE (pouvoir donné à Aurélie SYLVESTRE)

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-022 : Désignation du référent communal pour le moustique tigre

Madame le Maire fait part à l'assemblée de la présence de plusieurs pondoirs positifs dans le département de la Drôme et notamment sur l'aire autoroutière située sur la commune. L'Agence Régionale de la Santé a créé une cellule de gestion. Au vu du renouvellement du conseil municipal, un délégué doit être nommé.

Après avoir entendu Madame le Maire, les conseillers municipaux, à l'unanimité, acceptent la candidature de Madame Lucie HAOND, en tant que référent communal et membre de la cellule de gestion.

Madame le Maire est chargé d'en informer l'Agence Régionale de la Santé.

- **Charge** Madame le maire de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble au moyen de l'application informatique Télérecours accessible par le biais du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département, de sa notification et de sa publication.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Laure DUCHAMP,

Maire

Mylène DELORME

Secrétaire de séance

